



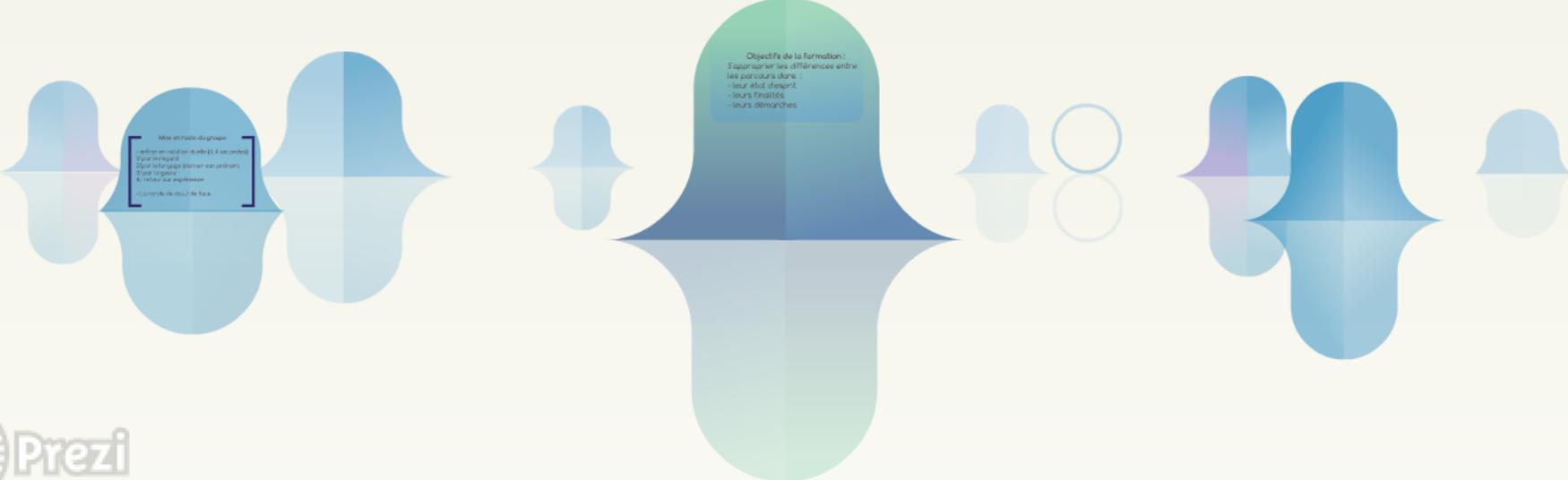
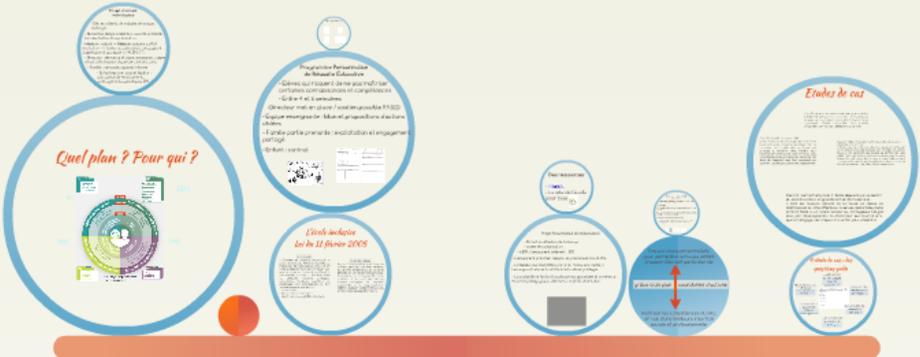
Construction des parcours personnalisés

Mercredi 14 décembre

Chantal Colin-Madan, enseignante référente ASH

Thierry Maneval, conseiller pédagogique

- Perspectives pour le distanciel
- Consulter les ressources
 - Rédiger un parcours
 - Intégrer le numérique comme moyens d'adaptation ou de différenciation...



Construction des parcours personnalisés

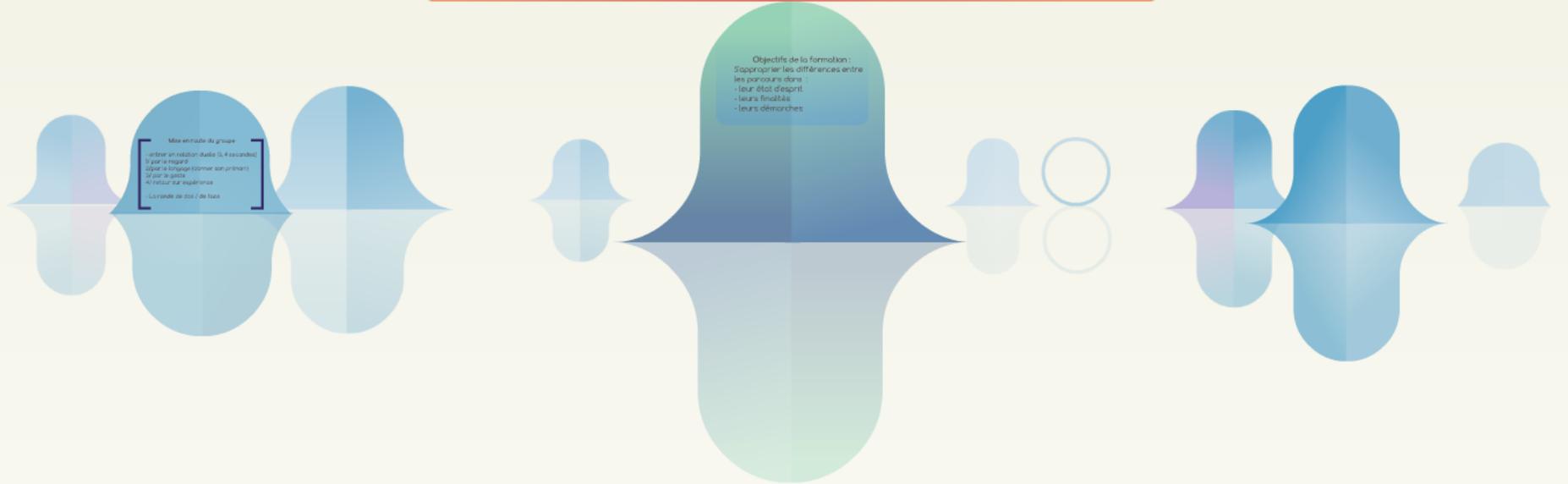
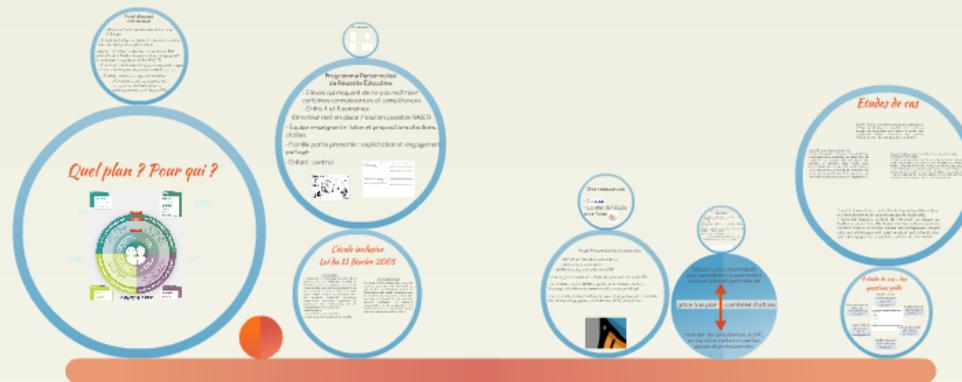
Mercredi 14 décembre

Chantal Colin-Madan, enseignante référente ASH

Thierry Maneval, conseiller pédagogique

Perspectives pour le distanciel

- Consulter les ressources
- Rédiger un parcours
- Intégrer le numérique
- Intégrer les moyens d'adaptation et de différenciation...





Construction des parcours personnalisés

Mercredi 14 décembre

Chantal Colin-Madan, enseignante référente ASH

Thierry Maneval, conseiller pédagogique

Projet d'accueil individualisé

- Elèves atteints de maladie chronique, handicap
- Durant les temps scolaires + suivi de scolarité hors des temps scolaires (soin)
- Médicalisé (traité) -> Médicalisé scolaire ou PMI (Prévention) -> Toutes les personnes s'engagent à participer à appliquer le PAI (RTE, C1)
- Directeur, enseignant et autres intervenants, signent et valident le PAI pour chaque enfant
- Famille, enseignants, signent et valident
- Enfant malade, accueil facilité, aménagements spécifiques (PS)



Programme Personnalisé de Réussite Éducative

- Elèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences
- Entre 4 et 6 semaines
- Directeur met en place / soutien possible RASED
- Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions ciblées

Études de cas

C'est l'élève qui choisit le cas à étudier. Il peut être choisi par l'enseignant ou par l'élève. Il ne peut pas être choisi par l'enseignant ou par l'élève. Il ne peut pas être choisi par l'enseignant ou par l'élève.



Mise en route du groupe

- entrer en relation duelle (3, 4 secondes)
 - 1/ par le regard
 - 2/ par le langage (donner son prénom)
 - 3/ par le geste
 - 4/ retour sur expérience
- La ronde de dos / de face

Objectifs de la formation :

S'approprier les différences entre les parcours dans :

- leur état d'esprit
- leurs finalités
- leurs démarches

Des parcours personnalisés
pour permettre à chaque enfant
à besoin éducatif particulier de

grâce à un plan coordonné d'actions

maîtriser les compétences du S4C,
en vue d'une meilleure insertion
sociale et professionnelle.

4 étude de cas : des questions guide

Quelle durée est envisagée pour le parcours ?

Quel est le type de difficultés rencontrées par l'enfant ?

Quels sont les interlocuteurs privilégiés ?

Quels sont la place et le rôle de l'enseignant ?

Quelle place est donnée à l'enfant ?

Quelle place et quel rôle a la famille ?

ÉTUDE DE CAS N°1

1) Quel type de difficultés rencontrées par l'enfant ?

2) Durée du parcours ?

3) Quels sont les interlocuteurs ?

4) Place et rôle de l'enseignant ?

5) Place et rôle de la famille ?

6) Place et rôle de l'enfant ?

Quel est le type de
difficultés
rencontrées par
l'enfant ?

Quelle durée
est envisagée
pour le
parcours ?

Quels sont les interlocuteurs privilégiés ?

Quels sont la
place et le
rôle de
l'enseignant ?

Quelle place et
quel rôle a la
famille ?

Quelle place est
donnée à
l'enfant ?

Etudes de cas

Cas n°1 : Félix a 6 ans et entre au cours préparatoire.
> Félix est allergique à l'arachide : il ne peut pas manger de cacahuètes, mais surtout il ne doit pas consommer d'huile d'arachide. Ses parents s'inquiètent car Félix doit déjeuner à la cantine

Cas n°2 : Zoé, 10 ans, est en CM2.
> Son enseignante remarque des problèmes récurrents pour enchaîner les idées. Afin de conforter ce constat, elle lui donne des phrases à remettre dans l'ordre pour reconstituer une histoire. Zoé ne réussit pas ; sa professeure lui demande de verbaliser ses choix et s'aperçoit que Zoé comprend mal comment les phrases s'ensuivent logiquement.

Cas n°3 : Paula a 7 ans 1/2 et cette année elle est en cours élémentaire 1ère année.
> Paula aime bien aller à école, mais depuis son entrée en cours préparatoire, elle éprouve des difficultés en lecture. Paula lit très lentement, elle inverse ou confond des sons, oublie même des mots, ce qui la gêne dans la compréhension. Lorsqu'elle doit copier une phrase, là aussi, Paula confond, inverse, oublie des lettres, des syllabes ou des mots, parfois revient en arrière ou écrit deux fois la même chose.

Cas n°4 : Sami a 5 ans, il est à l'école depuis la petite section et vient de rentrer en grande section de maternelle.
> Sami est toujours content de retrouver sa classe, sa maîtresse et est très affectueux avec ses camarades, il a le contact facile et sa bonne humeur est contagieuse. Malgré cela, son développement psychomoteur est retardé ainsi que son langage, ses acquisitions se font plus lentement.

Etudes de cas

Cas n°1: Félix a 6 ans et entre au cours préparatoire.
> Félix est allergique à l'arachide : il ne peut pas manger de cacahuètes, mais surtout il ne doit pas consommer d'huile d'arachide. Ses parents s'inquiètent car Félix doit déjeuner à la cantine

2.

des problèmes
résolues. Afin de
un donne des

Cas n°3 : Paula a 7 ans $1/2$ et cette
élémentaire 1ère année.
> Paula aime bien aller à école,

PAI

PAI

- aménagements de la scolarité
- traitement médical
- protocole d'urgence

PPS*

- orientation ou accompagnement
- aménagements et adaptations pédagogiques
- aide humaine
- attribution de matériels pédagogiques adaptés

PPS

PPRE

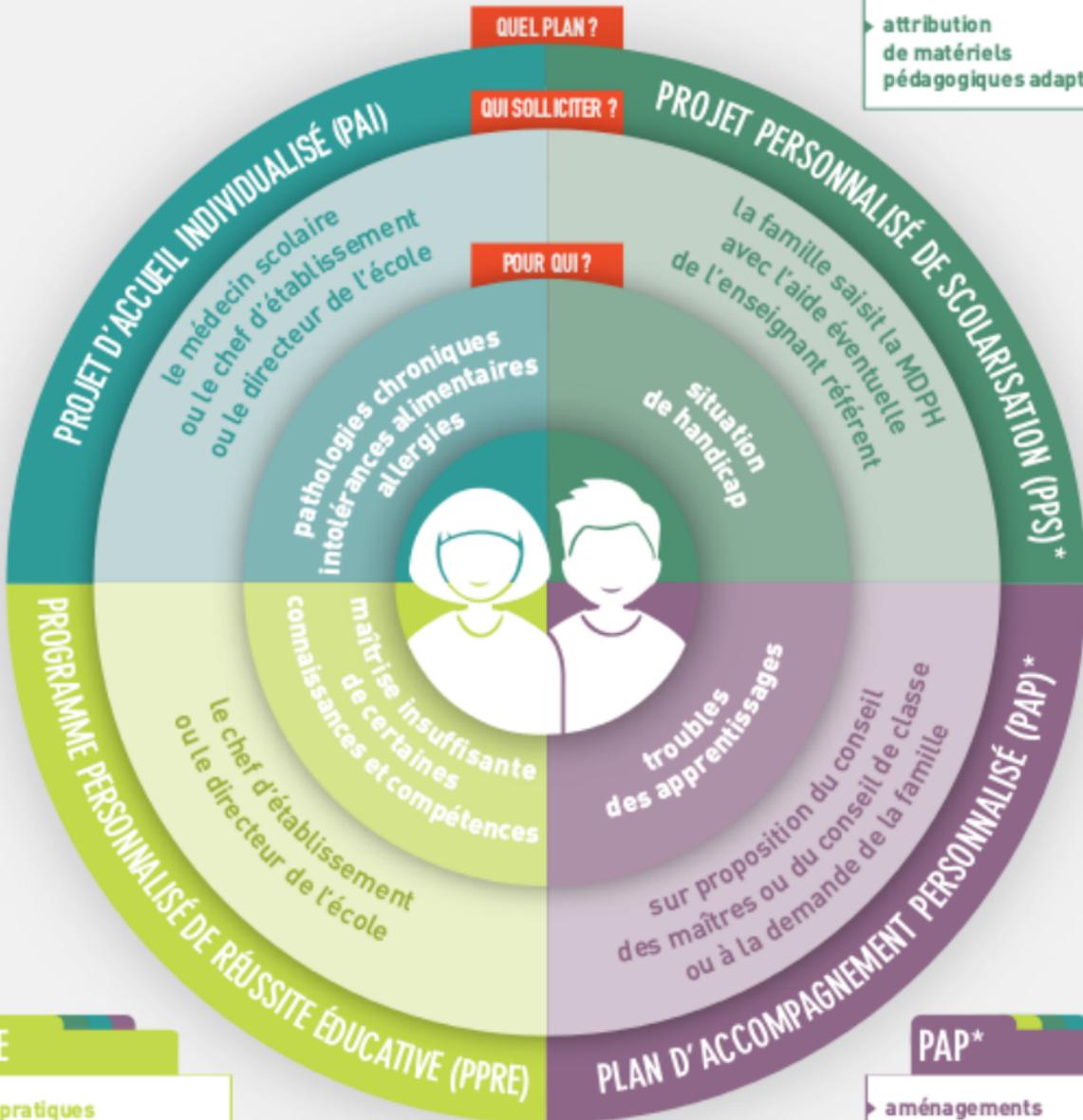
PPRE

- pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées

QUEL PLAN ?

QUI SOLLICITER ?

POUR QUI ?



PAP

PAP*

- aménagements et adaptations pédagogiques

(*) Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.

PAI

- aménagements de la scolarité
- traitement médical
- protocole d'urgence

PAI

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

le médecin scolaire
ou le chef d'établissement
ou le directeur de l'école

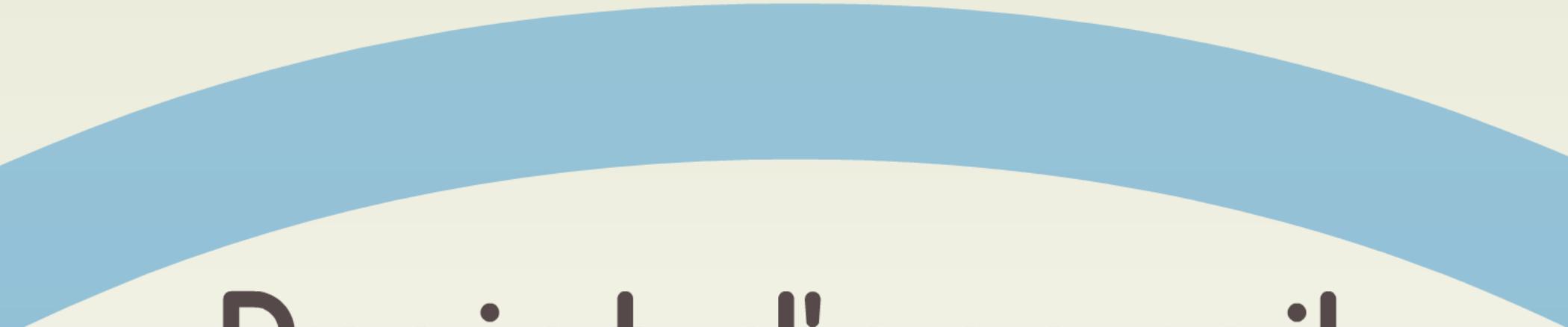
pathologies chroniques
intolérances alimentaires
allergies

QUEL

QUI SO

POU





Projet d'accueil individualisé

atteints de maladie chr

Projet d'accueil individualisé

- Elèves atteints de maladie chronique, d'allergie

- Durant les temps scolaires + suivi de scolarité lors des temps d'hospitalisation

- Médecin traitant -> Médecin scolaire ou PMI (rédaction) -> Toutes les personnes s'engageant à participer à appliquer le PAI (EN, CT)

Directeur : demande et signe, enseignant : signe et sollicite pour dispenser certaines soins

Projet d'accueil individualisé

- Elèves atteints de maladie chronique, d'allergie
- Durant les temps scolaires + suivi de scolarité lors des temps d'hospitalisation
- Médecin traitant -> Médecin scolaire ou PMI (rédaction) -> Toutes les personnes s'engageant à participer à appliquer le PAI (EN, CT)
- Directeur : demande et signe, enseignant : signe et est sollicité pour dispenser certains soins
- Famille : demande, signe et informe

individualisé

- Elèves atteints de maladie chronique, d'allergie
- Durant les temps scolaires + suivi de scolarité lors des temps d'hospitalisation
- Médecin traitant -> Médecin scolaire ou PMI (rédaction) -> Toutes les personnes s'engageant à participer à appliquer le PAI (EN, CT)
 - Directeur : demande et signe, enseignant : signe et est sollicité pour dispenser certains soins
 - Famille : demande, signe et informe
 - Enfant malade : accueil facilité : soins, prise de médicaments, aménagements spécifiques, EPS...

- Elèves atteints de maladie chronique, d'allergie
- Durant les temps scolaires + suivi de scolarité lors des temps d'hospitalisation
- Médecin traitant -> Médecin scolaire ou PMI (rédaction) -> Toutes les personnes s'engageant à participer à appliquer le PAI (EN, CT)
 - Directeur : demande et signe, enseignant : signe et est sollicité pour dispenser certains soins
 - Famille : demande, signe et informe
 - Enfant malade : accueil facilité : soins, prise de médicaments, aménagements spécifiques, EPS...

- Durant les temps scolaires + suivi de scolarité lors des temps d'hospitalisation
- Médecin traitant -> Médecin scolaire ou PMI (rédaction) -> Toutes les personnes s'engageant à participer à appliquer le PAI (EN, CT)
- Directeur : demande et signe, enseignant : signe et est sollicité pour dispenser certains soins
 - Famille : demande, signe et informe
 - Enfant malade : accueil facilité : soins, prise de médicaments, aménagements spécifiques, EPS...

participer à appliquer le PAI (EN, CT)

Directeur : demande et signe, enseignant : signe
est sollicité pour dispenser certains soins

Famille : demande, signe et informe

- Enfant malade : accueil facilité :
soins, prise de médicaments,
aménagement spécifiques, EPS...

Cas n°2 : Zoé, 10 ans, est en CM2.

> Son enseignante remarque des problèmes récurrents pour enchaîner les idées. Afin de conforter ce constat, elle lui donne des phrases à remettre dans l'ordre pour reconstituer une histoire. Zoé ne réussit pas ; sa professeure lui demande de verbaliser ses choix et s'aperçoit que Zoé comprend mal comment les phrases s'ensuivent logiquement.

PAI

PAI

- aménagements de la scolarité
- traitement médical
- protocole d'urgence

PPS*

- orientation ou accompagnement
- aménagements et adaptations pédagogiques
- aide humaine
- attribution de matériels pédagogiques adaptés

PPS

PPRE

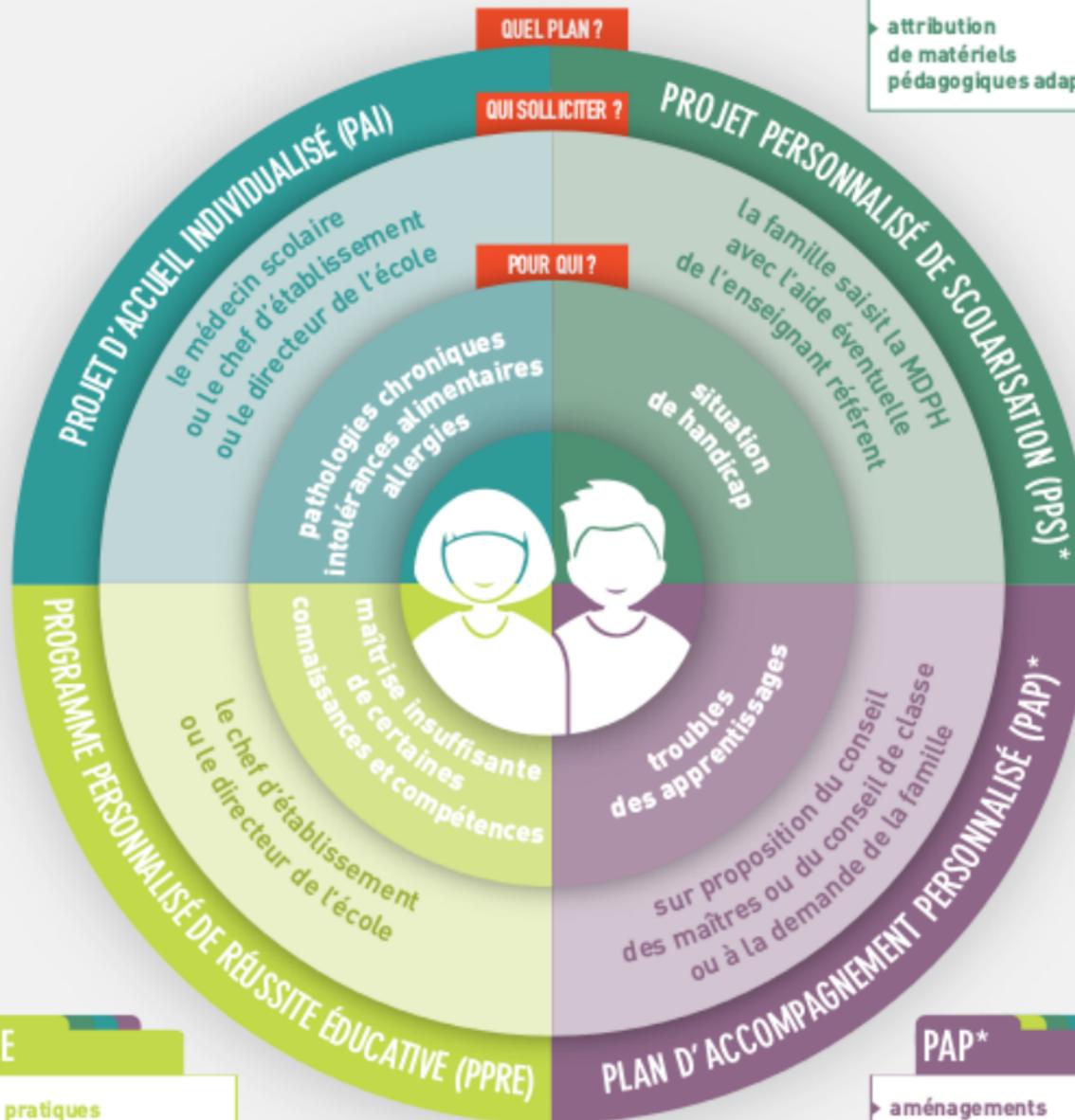
PPRE

- pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées

PAP

PAP*

- aménagements et adaptations pédagogiques



(*) Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.



PPRE

PPRE

pratiques
pédagogiques
diversifiées
et différenciées

(*) Les élèves "dys"
et du souhait de
soit d'un PAP, s

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

- Elèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences
- Entre 4 et 6 semaines
- Directeur met en place / soutien possible RASED
- Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions ciblées
- Famille partie prenante : explicitation et engagement partagé
- Enfant : contrat



Niveau de l'élève	Niveau de la classe	Niveau de la matière	Niveau de la compétence	Niveau de la connaissance

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

Niveau de l'élève : _____

Niveau de la classe : _____

Niveau de la matière : _____

Niveau de la compétence : _____

Niveau de la connaissance : _____

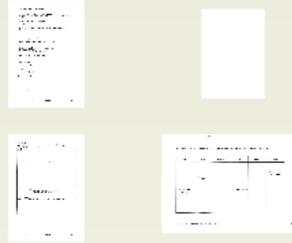
Niveau de la compétence : _____

Niveau de la connaissance : _____

Niveau de la compétence : _____

Niveau de la connaissance : _____

Un exemple :



Programme Personnalisé de Réussite Éducative

- Elèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences
- Entre 4 et 6 semaines
- Directeur met en place / soutien possible RASED
- Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions ciblées





Programme Personnalisé de Réussite Éducative

- Elèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences
- Entre 4 et 6 semaines

- Directeur met en place / soutien possible RASED

Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions
ciblées

Famille partie prenante : explicitation et engagement

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

- Elèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences
- Entre 4 et 6 semaines

- Directeur met en place / soutien possible RASED

Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions
ciblées

Famille partie prenante : explicitation et engagement
partagé

Enfant : contrat

Two sample forms for the PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) are shown at the bottom. The left form is titled "PPRE - Année 20... - 20..." and "Département de la Seine-Saint-Denis". It includes a section for "Quelques renseignements" and a table with columns for "Activités proposées par le maître/le maître adjoint", "Date", and "Activités de l'élève/le professeur". The right form is titled "PPRE - Année 20... - 20..." and "Département de la Seine-Saint-Denis". It includes a section for "Programme Personnalisé de Réussite Éducative" and a table with columns for "Nom", "Prénom", "Date de naissance", "Classe", and "École".

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

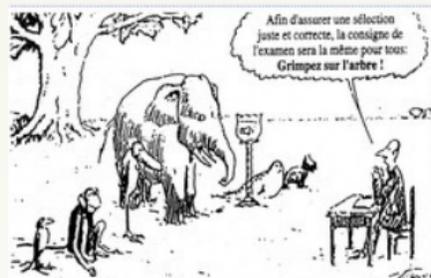
- Elèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences
- Entre 4 et 6 semaines
- Directeur met en place / soutien possible RASED
- Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions ciblées
- Famille partie prenante : explicitation et engagement partagé
- Enfant : contrat



The image shows two sample forms for the PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) program. The forms are titled 'PPRE - Année 20... - 20...' and 'Département de la Seine-Saint-Denis'. The first form is a 'Contrat de réussite éducative' and the second is a 'Programme personnalisé de réussite éducative'. Both forms have sections for 'Durée maximale', 'Objectifs de l'élève', 'Compétences ciblées', 'Actions de soutien', 'Organisation', 'Date', and 'Annulé de l'élève'. The second form also has a section for 'Compétences ciblées' and 'Séances de travail'.

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

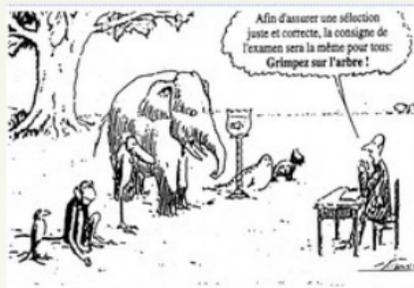
- Elèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences
- Entre 4 et 6 semaines
- Directeur met en place / soutien possible RASED
- Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions ciblées
- Famille partie prenante : explicitation et engagement partagé
- Enfant : contrat



PPRE - Année 20... - 20...		Département de la Seine-Saint-Denis	
1. Identité de l'élève :			
Compétences à travailler (au 1er trimestre)			
Niveau de maîtrise de la langue écrite		Préconception / Niveau	Statut
Niveau de maîtrise de la langue orale		Préconception / Niveau	Statut
Niveau de maîtrise de la langue écrite		Préconception / Niveau	Statut
Niveau de maîtrise de la langue orale		Préconception / Niveau	Statut
Niveau de maîtrise de la langue écrite		Préconception / Niveau	Statut
Niveau de maîtrise de la langue orale		Préconception / Niveau	Statut
2. Programme personnalisé :			
Niveau de maîtrise de la langue écrite		Niveau de maîtrise de la langue orale	Niveau de maîtrise de la langue écrite
Niveau de maîtrise de la langue orale		Niveau de maîtrise de la langue écrite	Niveau de maîtrise de la langue orale
3. Objectifs :			
Objectif 1 : ...			
Objectif 2 : ...			
Objectif 3 : ...			
4. Moyens :			
Moyen 1 : ...			
Moyen 2 : ...			
Moyen 3 : ...			

de Réussite Éducative

- Elèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences
- Entre 4 et 6 semaines
- Directeur met en place / soutien possible RASED
- Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions ciblées
- Famille partie prenante : explicitation et engagement partagé
- Enfant : contrat

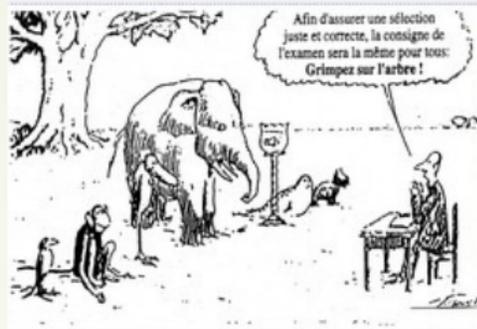


RSE - Année 20... - 20...		Équipement de la classe	
1. Analyse de la situation			
Diagnostic à compléter en 3 semaines			
Atelier de travail dans les ateliers	Atelier d'accompagnement des élèves	Atelier de renforcement	Atelier de renforcement
Atelier de travail dans les ateliers		Atelier d'accompagnement des élèves	Atelier de renforcement
2. Propositions de suivi			
Atelier de travail dans les ateliers		Atelier d'accompagnement des élèves	Atelier de renforcement
3. Bilan de la situation			
4. Bilan de la situation et des actions proposées			

RSE - Année 20... - 20...		Équipement de la classe	
Programme Personnalisé de Réussite Éducative			
1. L'élève			
Nom : Prénom : Date de naissance : / /			
Classe :			
2. Compétences et points d'appui ciblés			
.....			
3. Indicateurs cibles			
.....			
4. Bilan de la situation et des actions proposées			
.....			

Certains connaissances et compétences

- Entre 4 et 6 semaines
- Directeur met en place / soutien possible RASED
- Equipe enseignante : bilan et propositions d'actions ciblées
- Famille partie prenante : explicitation et engagement partagé
- Enfant : contrat



PPSE - Année 20... - 20... Département de la Drome

1. Surveys completed:

Comptes à rendre, se référer à...			
Adresser aux collègues sur le terrain, les dates	Modalités d'organisation, durée de l'activité	Départ	Adresser à l'enseignant

2. Programmes personnalisés de...

Compétences	Niveau de prise en compte	Titre	Modalités, évaluation	Responsable

3. Retenues avec l'élève

4. Bilan, propositions d'actions et modalités d'engagement

PPSE - Année 20... - 20... Département de la Drome

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

1. L'élève

NOM : Prénom : Date de naissance : / /

Classe : Ecole :

2. Compétences et points d'appui retenus

3. Retenues avec l'élève

4. Bilan, propositions d'actions et modalités d'engagement

5 Domaine concerné :			
Compétence à construire ou à renforcer -->			
Actions envisagées sur le temps scolaire	Modalités d'organisation (<i>emploi du temps...</i>)	Durée	Acteur(s) de l'accompagnement
Actions envisagées éventuellement hors temps scolaire	Organisation	Durée	Acteur(s) de l'accompagnement

6 Programme présenté le -->			
Signature de l'élève	Signature des parents	Signature de l'enseignant (<i>et des intervenants</i>)	Signature du Directeur

7 Suivi du projet personnalisé			
Compétence	Date	Bilan, évaluations	Régulation

Programme Person

1 L'élève

NOM : Prénom :

Classe : Ecole :

2

Compétences et points d'appui ret

3 Entretien avec l'élève

4 Résumé précis des observations

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

Durée	Acteur(s) de l'accompagnement
Durée	Acteur(s) de l'accompagnement

Signature de l'enseignant (et des intervenants)	Signature du Directeur

Personnalisé	
Plan, évaluations	Régulation

1 L'élève

NOM : **Prénom** : **Date de naissance** : / /

Classe : **Ecole** :

2

Compétences et points d'appui retenus	Difficultés pointées

3 Entretien avec l'élève

4 Résumé précis des observations et évaluations diagnostiques



Afin d'assurer une sélection
juste et correcte, la consigne de
l'examen sera la même pour tous:
Grimpez sur l'arbre !



C – Bilan des observations et des évaluations (*) :

1 – Fiche « Ecole » (Les enseignants et le RASED) :

- Constat (réussites, difficultés, problèmes rencontrés, ...).
- Analyse des résultats permettant de définir des besoins spécifiques et les points d'appui.

2 – Fiche Elève : (cf. Guide d'entretien Elève)

3 – Fiche Famille : (cf. Questionnaire)

4 – Fiche Partenaires : (orthophoniste, services de soins, services sociaux, ...).

- Constats
- Analyse et synthèse des besoins.

D – Elaboration du programme de travail :

1 – Compétences et objectifs prioritaires définis pour le PPRE :

Maîtrise de la langue :

- ✓ Reformuler dans ses propres mots une lecture entendue
- ✓ Lire en les comprenant des textes littéraires long et court
- ✓ Lire aisément à haute voix
- ✓ Elaborer et écrire un récit d'une dizaine de lignes.

2 – Durée estimée du PPRE (répartition par période) :

3 mois

3 – Nature du PPRE :

Remédiation

Maintien

Accompagnement / Prévention

Autre

* Fiches à renseigner éventuellement par les différents acteurs en fonction des contextes et des besoins.

4 – Tableau synthèse de la programmation périodique des actions prioritaires :

<i>Programmation d'actions prioritaires</i> Période du au	DISPOSITIFS-ACTIONS-MODALITES DE TRAVAIL
<i>En classe</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise en charge régulière dans le groupe de soutien pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ guider la compréhension de texte (identifier : les personnages, les lieux, les actions principales et leurs enchaînements, les temps) et travailler les différents lexiques rencontrés ○ faire écrire de courts textes en travaillant la chronologie et la cohérence des actions. ✓ Lectures préparées à voix haute pour le maître ou devant la classe ; ces lectures seront évaluées (comme pour les autres élèves) par le maître ou le groupe classe selon les critères définis collectivement. ✓ Pour les compétences susmentionnées, mise en place d'un plan de travail individuel axé sur ces compétences proposant les activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ copies et transformations simples de texte (GN, accord S/V, temps), travail sur les substituts lexicaux, ... ○ questionnaires adaptés de lecture silencieuse ; ✓ lors des évaluations : <ul style="list-style-type: none"> ○ relire individuellement la consigne à l'élève ; ○ faire formuler oralement la réponse avant de la laisser écrire.
<i>Dans l'école et /ou le cycle</i>	<p>Participation à un l'atelier théâtre lors des activités décloisonnées dans la classe de Mme Michu pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ dire quelques-uns de ces textes en en proposant une interprétation (et en étant susceptible d'expliciter cette dernière ; ✓ mettre sa voix et son corps en jeu dans un travail collectif portant sur un texte théâtral ou sur un texte poétique.
<i>Membres spécialisés du RASED</i>	<p>Prise en charge régulière par le maître spécialisé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ faire construire oralement des récits structurés ✓ reprendre les notions non acquises dans les classes précédentes concernant la maîtrise du code.

<i>Programmation d'actions prioritaires</i> <i>Période du au</i>	<i>Partenaires extérieurs (domaine éducatif, social, médical et familial)</i>
<i>Temps scolaire</i>	<p style="text-align: center;"><i>Cf. ci dessus</i></p>
<i>Hors temps scolaire</i>	<p><i>Les parents s'engagent :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>à suivre le travail à la maison de l'élève ;</i> ✓ <i>à coucher l'enfant à une heure avant 21h00.</i> <p><i>Suivi orthophonique en cours à raison d'une séance/semaine</i></p>

5 – Organisation de l'emploi du temps de l'élève: visualiser la cohérence de l'ensemble des actions présentées de manière succincte

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
<i>14h00 prise en charge Maître E</i>	<i>11h00 groupe de soutien</i>		<i>15h45 atelier Théâtre</i>		<i>Prise en charge orthophonique</i>

d'arachide. Ses parents
doit déjeuner à la cantine

Cas n°3 : Paula a 7 ans $\frac{1}{2}$ et cette année elle est en cours
élémentaire 1ère année.

> Paula aime bien aller à école, mais depuis son entrée en
cours préparatoire, elle éprouve des difficultés en lecture.
Paula lit très lentement, elle inverse ou confond des sons,
oublie même des mots, ce qui la gêne dans la compréhension.
Lorsqu'elle doit copier une phrase, là aussi, Paula confond,
inverse, oublie des lettres, des syllabes ou des mots, parfois
revient en arrière ou écrit deux fois la même chose.

PAI

PAI

- aménagements de la scolarité
- traitement médical
- protocole d'urgence

PPS*

- orientation ou accompagnement
- aménagements et adaptations pédagogiques
- aide humaine
- attribution de matériels pédagogiques adaptés

PPS

PPRE

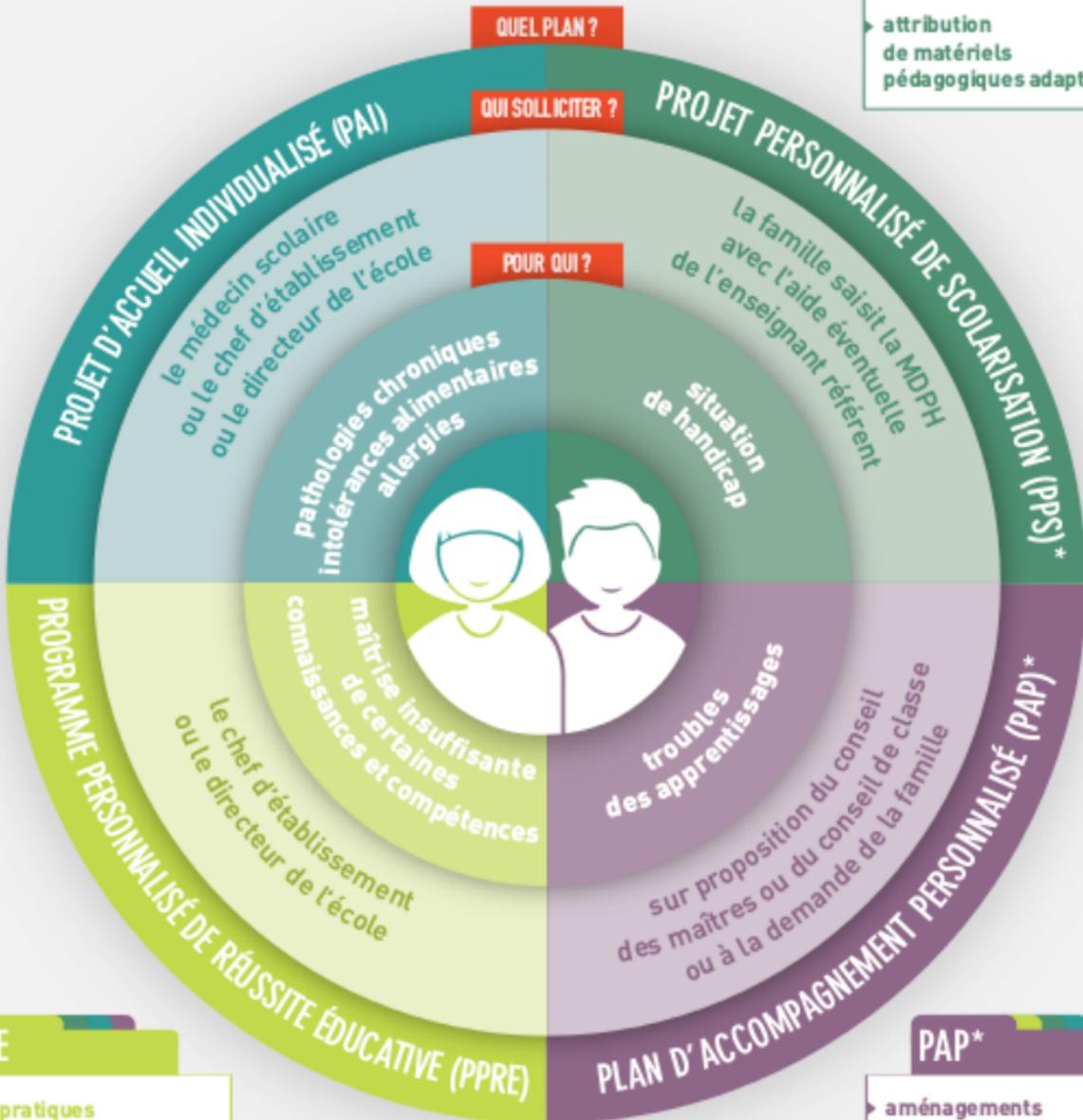
PPRE

- pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées

QUEL PLAN ?

QUI SOLLICITER ?

POUR QUI ?



PAP

PAP*

- aménagements et adaptations pédagogiques

(*) Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.





troubles
des apprentissages

sur proposition du conseil
des maîtres ou du conseil de classe
ou à la demande de la famille

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (PAP)*

PAP*

aménagements
et adaptations
pédagogiques

ction de leur besoin
ils peuvent relever



PAP

Plan d'Accompagnement Personnalisé

- Difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages
- Scolarité
- Professionnels médicaux ou paramédicaux (bilans et suivi)
- Equipe enseignante propose et élabore. Le directeur recueille l'accord de la famille.
- Famille : demande et/ou accorde
 - Enfant bénéficie d'aménagements, d'adaptations pédagogiques (temps, matériel informatique...)



Plan d'Accompagnement Personnalisé

- Difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages
- Scolarité
- Professionnels médicaux ou paramédicaux (bilans et suivi)
- Equipe enseignante propose et élabore. Le directeur recueille l'accord de la famille.



Plan d'Accompagnement Personnalisé

- Difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages
- Scolarité
- Professionnels médicaux ou paramédicaux (bilans et suivi)
- Equipe enseignante propose et élabore. Le directeur recueille l'accord de la famille.

Famille : demande et/ou accorde



Enfant bénéficiaire d'aménagements d'adaptations

Plan d'Accompagnement Personnalisé

- Difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages
- Scolarité
- Professionnels médicaux ou paramédicaux (bilans et suivi)
- Equipe enseignante propose et élabore. Le directeur recueille l'accord de la famille.
- Famille : demande et/ou accorde
 - Enfant bénéficie d'aménagements, d'adaptations pédagogiques (temps, matériel informatique...)



Plan d'Accompagnement Personnalisé

- Difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages
- Scolarité
- Professionnels médicaux ou paramédicaux (bilans et suivi)
- Equipe enseignante propose et élabore. Le directeur recueille l'accord de la famille.
- Famille : demande et/ou accorde
 - Enfant bénéficie d'aménagements, d'adaptations pédagogiques (temps, matériel informatique...)

Plan d'Accompagnement Personnalisé

- Difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages
- Scolarité
- Professionnels médicaux ou paramédicaux (bilans et suivi)
- Equipe enseignante propose et élabore. Le directeur recueille l'accord de la famille.
- Famille : demande et/ou accorde
 - Enfant bénéficie d'aménagements, d'adaptations pédagogiques (temps, matériel informatique...)



- Difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages
- Scolarité
- Professionnels médicaux ou paramédicaux (bilans et suivi)
- Equipe enseignante propose et élabore. Le directeur recueille l'accord de la famille.
- Famille : demande et/ou accorde
 - Enfant bénéficie d'aménagements, d'adaptations pédagogiques (temps, matériel informatique...)



- Scolarité
- Professionnels médicaux ou paramédicaux (bilans et suivi)
- Equipe enseignante propose et élabore. Le directeur recueille l'accord de la famille.
- Famille : demande et/ou accorde
 - Enfant bénéficie d'aménagements, d'adaptations pédagogiques (temps, matériel informatique...)



Logo de l'académie et/ou du département

Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 311-7 et D. 311-13.

Nom et prénom(s) de l'élève :

Date de naissance :

Responsables légaux :

Adresse :

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par le médecin de l'éducation nationale)

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

**Ada
bes
MAT
Conc**

Organ

Veiller
Visibili
Mise à
Aides

Amén

PS :

MS :

GS :

Réalis

Aider
Décon
Adapt
Facilit
Finalis

Amén

PS :

MS :

GS :

Aider

Accep
Mettre
Prend
Utilise

Amén

PS :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève

MATERNELLE

Conduite de classe : liste des points d'attention

Organisation spatiale, temporelle et matérielle

Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités
Visibilité et clarté des affichages
Mise à disposition d'outils individuels et adaptés
Aides visuelles pour la gestion du temps
Aménagements mis en place :
PS :
MS :
GS :

Réalisation des tâches et aménagement des supports dans les différentes activités

Aider à la compréhension des consignes et des informations (reformulation, etc.)
Décomposer les consignes et informations complexes (utiliser de préférence des consignes simples)
Adapter et aménager les supports
Faciliter la préhension
Finaliser et faire évoluer le plan de travail et les aménagements avec l'enfant
Aménagements mis en place :
PS :
MS :
GS :

Aider l'élève dans la classe

Accepter des modes d'expressions spécifiques de l'élève (mots, gestes, etc.)
Mettre en place des dispositifs de coopération entre élèves
Prendre en compte les contraintes associées : fatigue, lenteur, surcharge, etc. (accepter de différer le travail)
Utiliser différents canaux dans les différentes activités (expression, psychomotricité etc.)
Aménagements mis en place :
PS :

MS :
GS :

Date :	Visa d
Date :	Visa d
Date :	Visa d

Bilan des aides

- Aménagement

- Aménagement

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève

ÉLÉMENTAIRE

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Adaptations transversales :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Installer l'élève face au tableau					
Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage					
Utiliser un code couleur par matière					
Privilégier l'agenda au cahier de textes					
Vérifier que l'agenda soit lisiblement renseigné					
Agrandir les formats des supports écrits (A3)					
Donner des supports de travail ou d'exercices déjà écrits (QCM par exemple)					
Fournir des photocopies pour privilégier l'apprentissage et le sens donné					
Surligner les énoncés ; surligner une ligne sur deux					
Proposer à l'élève des outils d'aide (cache, règle, etc.)					
Fournir à l'élève des moyens mnémotechniques					
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique					
Aider à la compréhension par une explicitation ou une reformulation de la part de l'enseignant					
Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes					
Énoncer l'objectif de la séance et en faire une synthèse à la fin					
Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève					
Permettre l'utilisation de la calculatrice dans toutes les disciplines					
Utilisation de l'informatique :					
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette					
Permettre l'utilisation d'une clef USB					
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique					
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions					

Évaluations :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Accorder un temps majoré					
Donner les consignes à l'oral					
Adapter la situation, les supports de l'évaluation de façon à limiter l'écrit : - proposer des QCM ; - proposer des schémas à légender ; - proposer des exercices à trous, à cocher, à relier.					
Autoriser différents supports (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire)					
Privilégier les évaluations sur le mode oral					
N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation					
Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures, etc.					
Évaluer les progrès pour encourager les réussites					

Leçons :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Proposer l'apprentissage des mots clés uniquement					



Fournir une fiche « mémoire » (dessins, symboles, etc.)					
---	--	--	--	--	--

Lecture / langage oral :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Recourir de manière privilégiée à des jeux proposant un travail de la conscience phonologique					
Accentuer le travail sur la combinatoire					
Avant même de lire le texte, lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices par l'élève					
Proposer à l'élève une lecture oralisée (enseignant ou autre élève) ou une écoute audio des textes supports de la séance					
Surligner des mots clés / passages importants pour faciliter la lecture de l'élève					
Proposer à l'élève un schéma chronologique du récit (l'amener à indiquer ce qu'il a retenu, paragraphe après paragraphe, à l'aide d'un schéma)					

Production d'écrits :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte)					
Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix, etc.)					
Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et non par la copie					
Limiter les exigences sur l'emploi de règles précises					
Recourir à la dictée à l'enseignant					
Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille					

Mathématiques :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Autoriser l'utilisation des tables de multiplication (ou de la calculatrice) pendant les cours et les contrôles					
Privilégier la présentation des calculs en ligne					
Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex : colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert)					
Admettre que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes					
Ne pas sanctionner les tracés en géométrie					
Laisser compter sur les doigts					
Utiliser la manipulation (pliages, objets 3D, etc.)					
Travailler sur les « qui...qui » (qui est perpendiculaire à... et qui passe...) et les syllogismes					
Colorier les différentes colonnes des tableaux à double entrée (en utilisant des couleurs différentes)					
Favoriser, autoriser la résolution des problèmes avec recours à la schématisation					

Pratique d'une langue vivante étrangère :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Veiller à ce que la perception de départ soit correcte : prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères					
Travailler la prononciation des sons même exagérément					
Utiliser un enseignement multi sensoriel ; entendre, lire, voir (images), écrire					
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes					
Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases					

Expliquer et traduire l

Autres aménagement

Date : Visa des

Bilan des aides a

- Aménagement

- Aménagement

Entrée au collèg
Liaison primaire-col



Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases					
--	--	--	--	--	--

Autres aménagements et adaptations :	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du directeur d'école :

Bilan des aides apportées au primaire :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables :

Entrée au collège

Liaison primaire-collège (à remplir par l'enseignant de l'école en lien avec un enseignant du collège) :

--	--

CM1	CM2

CM1	CM2

CM1	CM2

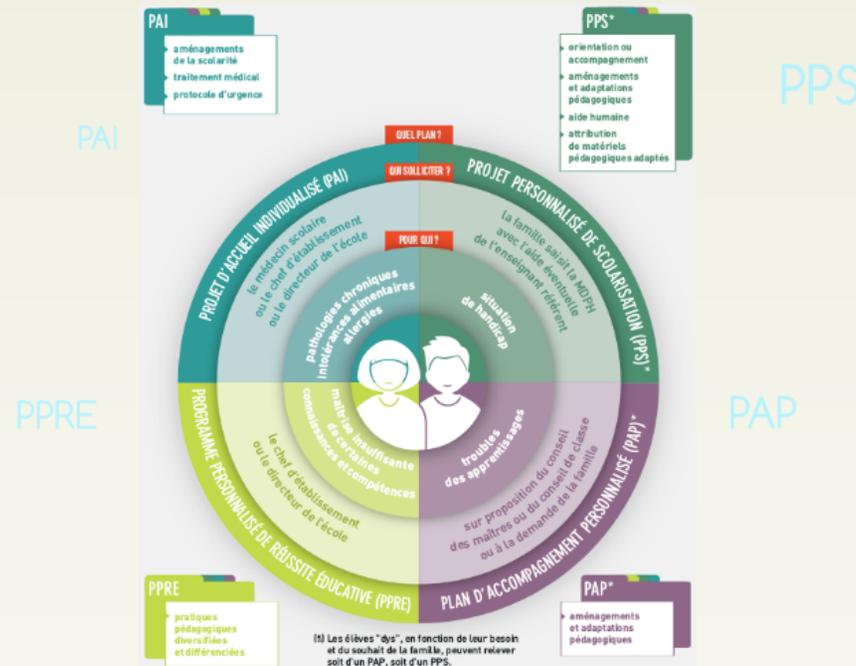
CM1	CM2



Cas n°4 : Sami a 5 ans, il est à l'école depuis la petite section et vient de rentrer en grande section de maternelle.

> Sami est toujours content de retrouver sa classe, sa maîtresse et est très affectueux avec ses camarades, il a le contact facile et sa bonne humeur est contagieuse. Malgré cela, son développement psychomoteur est retardé ainsi que son langage, ses acquisitions se font plus lentement.

Quel plan ? Pour qui ?



- En
- Directe
- Equipe e
ciblées
- Famille p
partagé
- Enfant : c

« Const
présent
restricti
société
une per
substanc
ou pl
sensorie
psychiq
trouble
...indisso
- du droi
- du prin

SITE ÉDUCATIVE (PPRE)

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

(*) Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.

PPS

- orientation ou accompagnement
- aménagements et adaptations pédagogiques
- aide humaine
- attribution de matériels pédagogiques adaptés

PPS

AN ?

ITER ?

II ?

PROJET PERSONNALISÉ DE SCOLARISATION (PPS)*

La famille saisit la MDPH avec l'aide éventuelle de l'enseignant référent

situation de handicap



Prezi

DAD

L'école inclusive

Loi du 11 février 2005

Un concept...

constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en tant qu'elle résulte de son environnement par

Un droit juridique

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. La loi

Un concept...

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

...indissociable

- du droit à la compensation
- du principe d'accessibilité universelle

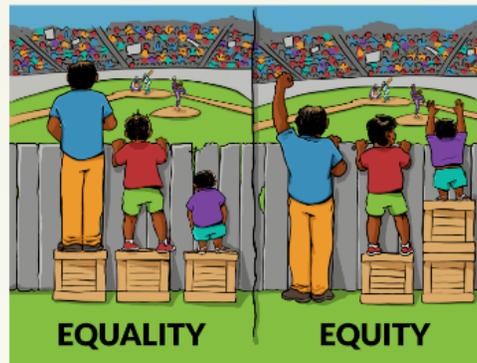
Le
enf
est
Ref
la p
sc
enf
d'a
vei
enf

Un droit juridique

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. La loi sur la Refondation de l'école consacre pour la première fois le principe d'inclusion scolaire. « Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser: « Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. »

Projet Personnalisé de Scolarisation

- Enfant en situation de handicap
- durée de scolarisation
- MDPH / enseignant référent / EPE
- L'enseignant prend en compte les préconisations du PPS.
- La famille saisit la MDPH à partir du formulaire Cerfa, a l'enseignant référent comme interlocuteur privilégié
- La scolarité de l'enfant handicapé est organisée et cohérente : matériel pédagogique, aide humaine (AVS), orientation.



grâce

maître
en

pour tous



Projet Personnalisé de Scolarisation

- Enfant en situation de handicap
- durée de scolarisation
- MDPH / enseignant référent / EPE

L'enseignant prend en compte les préconisations du PPS.

La famille saisit la MDPH à partir du formulaire Cerfa, a l'enseignant référent comme interlocuteur privilégié

La scolarité de l'enfant handicapé est organisée et cohérente :



Projet Personnalisé de Scolarisation

- Enfant en situation de handicap
- durée de scolarisation
- MDPH / enseignant référent / EPE
- L'enseignant prend en compte les préconisations du PPS.
- La famille saisit la MDPH à partir du formulaire Cerfa, a l'enseignant référent comme interlocuteur privilégié
- La scolarité de l'enfant handicapé est organisée et cohérente : matériel pédagogique, aide humaine (AVS), orientation.



Projet Personnalisé de Scolarisation

- Enfant en situation de handicap
- durée de scolarisation
- MDPH / enseignant référent / EPE
- L'enseignant prend en compte les préconisations du PPS.
- La famille saisit la MDPH à partir du formulaire Cerfa, a l'enseignant référent comme interlocuteur privilégié
- La scolarité de l'enfant handicapé est organisée et cohérente : matériel pédagogique, aide humaine (AVS), orientation.



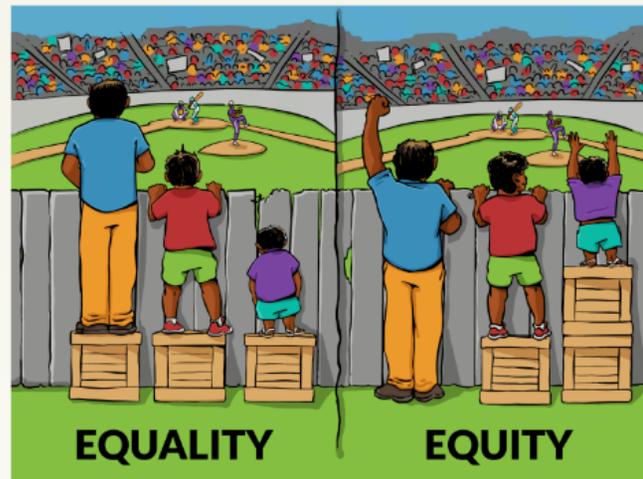
Projet Personnalisé de Scolarisation

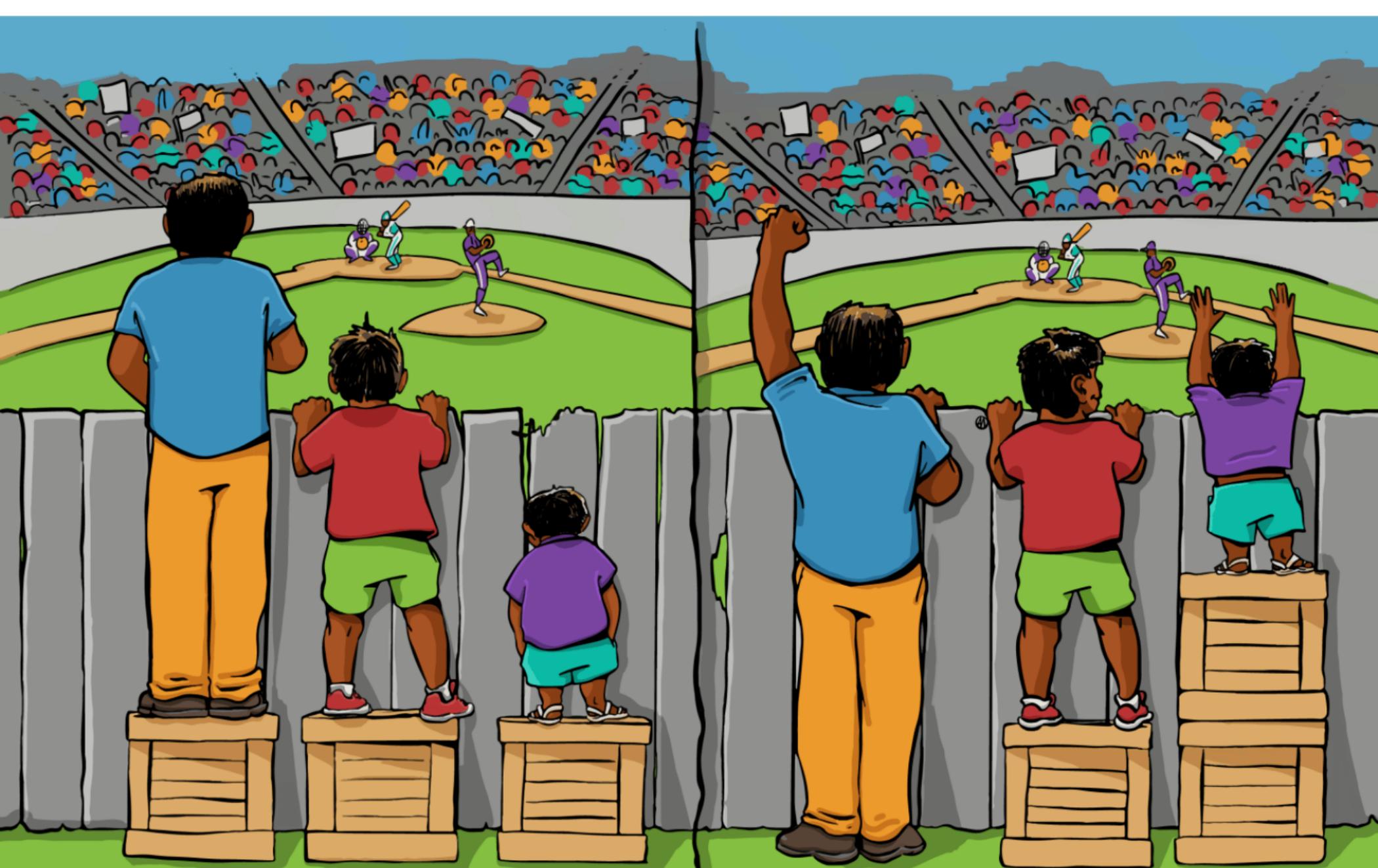
- Enfant en situation de handicap
- durée de scolarisation
- MDPH / enseignant référent / EPE
- L'enseignant prend en compte les préconisations du PPS.
- La famille saisit la MDPH à partir du formulaire Cerfa, a l'enseignant référent comme interlocuteur privilégié
- La scolarité de l'enfant handicapé est organisée et cohérente : matériel pédagogique, aide humaine (AVS), orientation.



Projet Personnalisé de Scolarisation

- Enfant en situation de handicap
- durée de scolarisation
- MDPH / enseignant référent / EPE
- L'enseignant prend en compte les préconisations du PPS.
- La famille saisit la MDPH à partir du formulaire Cerfa, a l'enseignant référent comme interlocuteur privilégié
- La scolarité de l'enfant handicapé est organisée et cohérente : matériel pédagogique, aide humaine (AVS), orientation.





EQUALITY

EQUITY

Des ressources

- **éduscol**
- Le site de l'école
pour tous



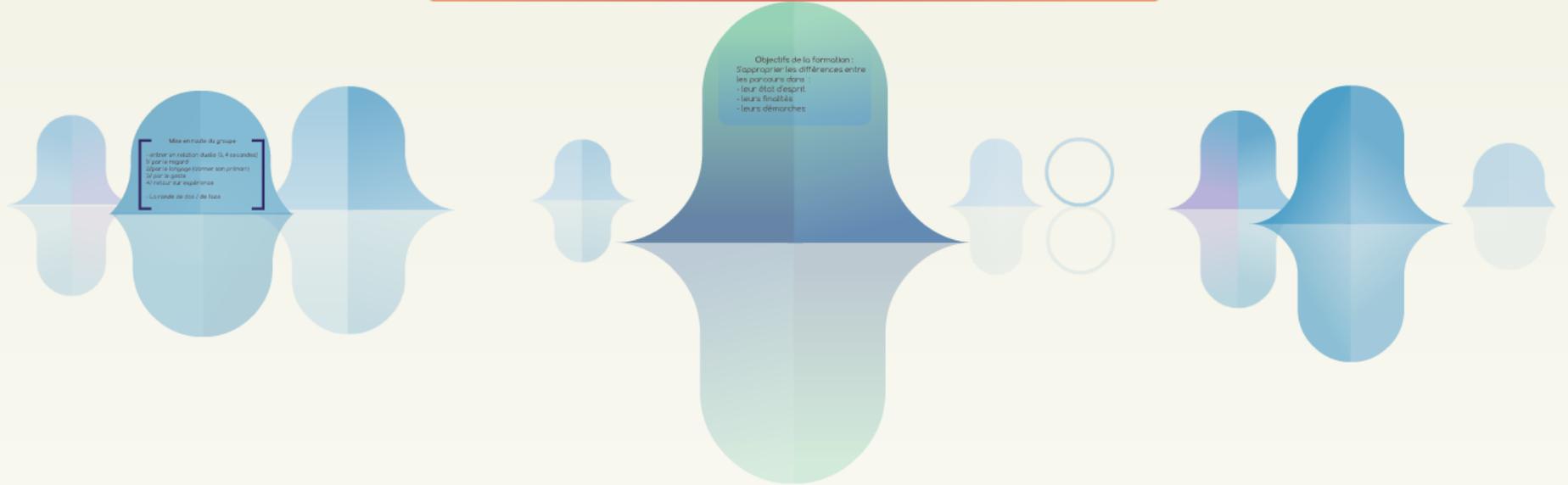
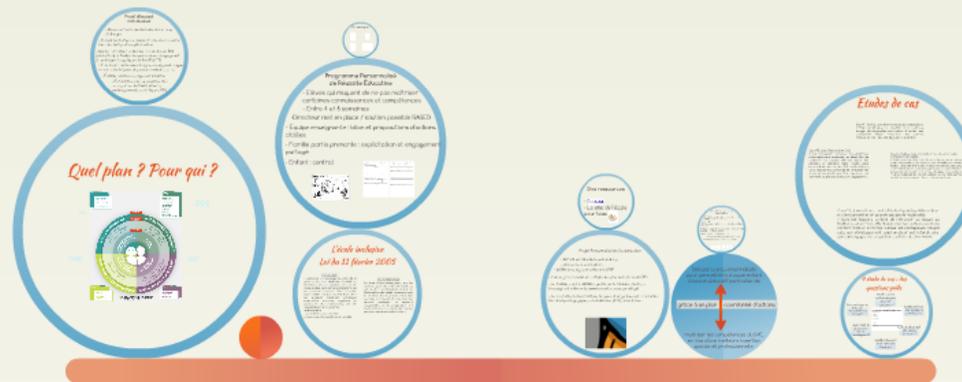
Construction des parcours personnalisés

Mercredi 14 décembre

Chantal Colin-Madan, enseignante référente ASH

Thierry Maneval, conseiller pédagogique

Perspect
pour le dis
- Consulter les resso
- Rédiger un parcours
- Intégrer le numérique
moyens d'adaptation
différenciation...



Perspectives pour le distanciel

- Consulter les ressources
- Rédiger un parcours
- Intégrer le numérique comme moyens d'adaptation ou de différenciation...

